PRESIDENCE

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 18 mars 2011

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 25 février 2011
2. Tirage au sort de représentants des personnels à la CPE
3. Actualités de l'Université
4. Désignation du Président du Comité électoral consultatif
5. Point d'étape sur la programmation immobilière
6. Finances
    a. Présentation du cabinet KPMG sur la démarche de certification des comptes
    b. Frais de mission
    c. Frais d'inscription pédagogiques spécifiques pour l'Enseignement à Distance
    d. Droits d'inscription aux colloques
    e. Adhésion à l'association AsTRES
7. Désignation d'un représentant du CA à la réunion annuelle des postes et à la Commission des Emplois de l'établissement
8. Pédagogie
    a. Modification de la répartition des fonds du FSDIE
    b. Habilitations mi-parcours : aménagements de la licence LEA et du master professionnel « Métiers de la production théâtrale »
9. ~~Présentation de la nouvelle page du site internet du Conseil d'administration~~
10. Conventions
    a. Université Abdelmalek Essaâdi (Maroc)
    b. Université Mayor San Andres (Bolivie)
    c. Université Simon Bolivar (Venezuela)
11. ~~Questions diverses~~

Le point 2 est ajouté à l'ordre du jour en début de séance.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 février 2011

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Tirage au sort de représentants des personnels à la CPE

A l'issue d'un tirage au sort, Valérie Robert et Philippe Dubois sont proposés comme suppléants.

3. Actualités de l'Université

Point d'information, pas de délibération.

4. Désignation du Président du Comité électoral consultatif

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la désignation de Jean-Marie Fournier comme président du Comité électoral consultatif.

5. Point d'étape sur la programmation immobilière

Point d'information, pas de délibération.

6. Finances

Présentation du cabinet KPMG sur la démarche de certification des comptes

Point d'information, pas de délibération.

Frais de mission

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention le texte proposé.

Frais d'inscription pédagogiques spécifiques pour l'Enseignement à Distance

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 13 voix pour, une contre et 4 abstentions les frais d'inscription pédagogiques spécifiques pour l'Enseignement à Distance.

Droits d'inscription aux colloques

Deux propositions sont soumises au Conseil d'Administration :

- des tarifs de 20, 50 et 100 euros ainsi que l'exonération pour tous les étudiants et les chômeurs. Cette proposition recueille 10 voix ;
- tarifs de 20, 50 et 100 euros ainsi que l'exonération pour les étudiants de Paris 3 et du PRES ainsi que pour les chômeurs. Cette proposition recueille 3 voix.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 10 voix pour la fixation des tarifs des colloques à 20, 50 et 100 euros ainsi que l'exonération pour tous les étudiants et les chômeurs.

Adhésion à l'association AsTRES

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le versement d'une cotisation pour adhérer à l'association AsTRES.

7. **Désignation d'un représentant du CA à la réunion annuelle des postes et à la Commission des Emplois de l'établissement**

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la désignation d'Evelyne Varieras-Payen comme représentante du CA à la réunion annuelle des postes.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la désignation de Christian Puech comme président de la Commission des emplois de l'établissement.

8. **Pédagogie**

Modification de la répartition des fonds du FSDIE

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de la répartition des fonds du FSDIE.

Habilitations mi-parcours : aménagements de la licence LEA et du master professionnel « Métiers de la production théâtrale »

Licence LEA

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention les aménagements de la licence LEA.

Master professionnel « Métiers de la production théâtrale »

Cette décision n'ayant pas été discutée en conseil de gestion de l'IET, le Conseil d'Administration ne se prononce pas.

9. ~~Présentation de la nouvelle page du site internet du Conseil d'administration~~

10. Conventions

Université Abdelmalek Essaâdi (Maroc)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec l'Université Abdelmalek Essaâdi.

Université Mayor San Andres (Bolivie)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec l'Université Mayor San Andres.

Université Simon Bolivar (Venezuela)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec l'Université Simon Bolivar.

~~**11.** Questions diverses~~

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

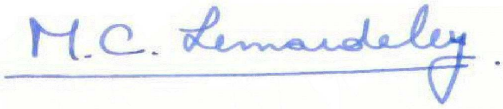

Marie-Christine LEMARDELEY